

### *Les mesures écologiques*

Le service des espaces verts est le pilote des problématiques environnementales et il est l'initiateur d'une démarche de développement durable au sein des services techniques. Les agents sont régulièrement formés aux techniques alternatives de désherbage, à la gestion différenciée et à la lutte biologique.

### *La lutte biologique*

Un programme de lutte biologique est mis en place dans les serres depuis sa création pour lutter contre les ravageurs mais aussi en extérieur sur les arbres.

### *L'évolution de la production*

La palette végétale : il s'agit d'adapter la production à la gestion des espaces verts au zéro phyto et au réchauffement climatique. Avec plus d'espaces à entretenir et moins de personnel, nous produisons plus de vivaces et développons les jardins naturalistes (plantation d'espèces locales adaptées au sol et au climat : valériane, achillée, silène, lierre terrestre).

Amélioration de l'outil de production : installation d'arrosage automatique par aspersion sur les aires extérieures et les tunnels, création d'une nouvelle aire de culture extérieure.

Produire pour d'autres collectivités : actuellement la ville produit pour les communes de la Membrolle-sur-Choisille (4600 plants/an).

### *Les portes-ouvertes des serres*

C'est l'occasion pour les jardiniers d'expliquer les techniques alternatives de désherbage, les techniques de production avec la protection biologique intégrée, l'utilisation des différents paillages, les décorations florales.



**PORTES-OUVERTES**

**AUX SERRES  
MUNICIPALES**

**SAMEDI 20 AVRIL 2024**

**8H30 - 12H30**

**50 rue de la Morinerie**

**St PIERRE  
des CORPS**

## *La construction*

Date de construction : 2010-2011 (inauguration le 26 novembre 2011)

Serres Haute Qualité Environnementale : faible impact sur l'environnement avec récupération des eaux de pluie, des eaux d'arrosage et des eaux grises (hors toilettes) dans un grand bassin paysager (de 2000 M<sup>2</sup> environ, 3000 M<sup>3</sup>, 3 mètres d'eau au plus profond en escalier gabion), chauffage avec la chaudière de l'école Joliot-Curie qui se trouve à proximité.

Coût : 2 358 367.38€ dont 640 000€ de subvention de la Région Centre et 104 000€ de l'Etat.

## *L'équipement*

Serre moderne avec une gestion climatique par ordinateur (Artic), des tablettes roulantes en serre de multiplication et plantes vertes.

## *La surface de la serre : 2000 M<sup>2</sup>*

- 1 chapelle de 600 M<sup>2</sup> pour les cultures froides, culture au sol avec chauffage au sol
- 1 chapelle de 300 M<sup>2</sup> pour la multiplication avec tablettes roulantes
- 1 chapelle de 300 M<sup>2</sup> pour les plantes vertes avec tablettes roulantes
- 1 hall de 400 M<sup>2</sup> pour les plantes d'orangerie l'hiver/Zone de quarantaine
- 400 M<sup>2</sup> de salle de réunion, vestiaires, local technique et bureau

## *Les surfaces de cultures extérieures : 2592 M<sup>2</sup>*

- 2 tunnels plastique de 6 x 16 soit 192 M<sup>2</sup>
- 450 M<sup>2</sup> pour les chrysanthèmes
- 400 M<sup>2</sup> pour les arbustes et vivaces en aspersion
- 1000 M<sup>2</sup> pour la culture des sapins de Noël
- 200 M<sup>2</sup> pour un potager à destination de la cuisine centrale, prévision d'augmentation à 350 M<sup>2</sup>
- 3200 M<sup>2</sup> de verger composé de 40 arbres fruitiers sur 1600 M<sup>2</sup>, de petits fruits sur 250 M<sup>2</sup> et de fruits à coques sur 550 M<sup>2</sup>

## *Le personnel*

- 3 agents à la production florale dont 1 chargé à 50% de la décoration florale
- 1 agent responsable de la production florale et du fleurissement

## *La production*

Les serres produisent l'intégralité des annuelles, des bisannuelles, une partie

des vivaces, plantes aromatiques, quelques légumes, sapins de Noël et arbustes.

Production : 48 500 végétaux par an dont 20 000 annuelles, 22 000 bisannuelles, 1500 chrysanthèmes, 3000 vivaces, 2000 plantes fleuries et plantes vertes.

## *Le fleurissement*

Le groupe de travail se réunit trois fois dans l'année pour réfléchir sur les différents fleurissements et décorations d'été, de printemps, d'automne et d'hiver.

Des propositions sont faites, à la fois pour les massifs fleuris, mais aussi en termes de fleurissement durable et d'amélioration de certains espaces verts. Cette démarche permet aux jardiniers de s'exprimer et de proposer de nouvelles innovations.

La palette végétale s'enrichit chaque année de nouvelles variétés choisies pour leur aspect esthétique mais aussi pour leur résistance aux maladies et aux conditions climatiques. Cet outil de production dynamise la politique de fleurissement de Saint-Pierre-des-Corps.

## *Les itinéraires culturels*

Les cultures se succèdent tout au long de l'année. La serre n'est jamais complètement vide, puisque l'on garde des pieds-mère pour faire nos boutures et la serre aux plantes vertes, ce qui peut poser des problèmes sanitaires. On effectue tout de même un vide sanitaire dans la serre de multiplication et dans la serre froide après la plantation des annuelles.

En fertilpot, pot biodégradable qui permet un gain de temps à la plantation et une meilleure reprise (pas de dépotage) mais un suivi au niveau de l'arrosage plus compliqué. Les bords sèchent toujours beaucoup.

Diminution des engrais minéraux. Application de spores d'endomycorhize au stade jeune plant puis trois passages de bacillus IT 45 après repotage. Essai l'an dernier : intégralité de la culture d'annuelles pour cette année.

Le mycélium du Champignon pénètre dans les cellules racinaires de la plante, puis forme un réseau de filaments très fins qui prolonge les racines. Ces filaments raciniens multiplient le volume de sol exploré et apportent à la plante des nutriments (notamment le phosphore).

Rhizocell : les exudats racinaires nourrissent la bactérie et en contre-partie la bactérie solubilise le phosphore et stimule la croissance du chevelu racinaire.